



Caisse scolaire

1. L'élève qui désire faire un dépôt scolaire demande à son enseignant(e) une enveloppe de dépôt.
2. L'élève amène l'enveloppe à la maison. Avec ses parents, il prépare le dépôt et scelle l'enveloppe.
3. L'élève ramène son enveloppe de dépôt à l'école et dépose son enveloppe dans la boîte de dépôt scolaire verte à l'entrée de l'école.
4. Les autres étapes (venir chercher les enveloppes, exécuter les dépôts, ...) sont fait par la caisse populaire.

Note : une fois par année, avec l'info-parent d'octobre ou de novembre, une lettre, de la caisse populaire est envoyé aux parents pour les aviser du service.